

<http://enseignants.se-uns.org/GT-Rased-2eme-reunion-bilan-positif-mais-travail-a-poursuivre>



Enseignants de l'Unsa

GT Rased 2ème réunion : bilan positif mais travail à poursuivre

- Je suis... - ASH -

Date de mise en ligne : mercredi 4 décembre 2013

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

La deuxième réunion du groupe de travail « Rased » a permis de valider des points essentiels que le SE-Unsa a portés dans les discussions. Pour autant, le travail n'est pas encore achevé. Une troisième réunion permettra de revenir sur des rédactions à clarifier. Elle sera à nouveau l'occasion de rappeler l'urgence de recréer des postes et de relancer les départs en formation.

Les points positifs acquis

- la **réaffirmation des missions** des personnels impliqués dans les Rased, y compris le respect des spécialités E et G, est un acquis important, en mesure de redonner confiance aux professionnels concernés;
- l'annonce d'une **relance des formations et de futures créations de postes** permet d'inscrire à nouveau les Rased dans une dynamique positive;
- la reconnaissance de la nécessité d'un **travail en réseau** permettra le maintien de regards croisés sur les élèves en difficulté et la co-élaboration avec les équipes enseignantes, des réponses les mieux adaptées à leurs besoins;
- la mise en évidence de la **mission de prévention** correspond aux attentes;
- l'inscription dans les missions de tous les personnels du Rased du principe de **l'intervention directe auprès d'un élève ou d'un groupe d'élèves** lève l'inquiétude d'un glissement vers un rôle d'expert « hors-sol » ou de « pompier » en situation de crise;
- le retrait de la mission de « formation » au profit de celle d'« **accompagnement** » respecte le positionnement professionnel des personnels du Rased;
- le ministère s'est dit intéressé par le principe d'un **groupe de travail spécifique pour les psychologues de l'Éducation nationale** (psychologues et COPsy).

Le SE-Unsa regrette que, sous la pression de plusieurs syndicats, le suivi des élèves entrant en 6e soit réduit à une simple « liaison » déjà existante par ailleurs. L'enfermement dans des prés carrés (au premier degré, les Rased, au second degré, les Segpa et les COPsy) ne peut avoir raison de l'intérêt des élèves les plus fragiles, pour lesquels une continuité est éminemment souhaitable et inscrite dans l'esprit de la Loi de Refondation. Le ministère fera une nouvelle proposition de rédaction sur ce point.

Pour tous les personnels Rased

Le SE-Unsa a souligné que **l'implantation administrative** des postes doit tenir compte de plusieurs problématiques : crédits alloués au fonctionnement du Rased par les communes, frais de déplacement, locaux, équipements... Il est donc souhaitable que les personnels restent affectés administrativement dans une école. L'essentiel ensuite est de trouver une cohérence qui permette le fonctionnement en **réseau de circonscription** piloté par l'IEN, avec des secteurs d'intervention définis mais non figés : le **projet de circonscription** en est la clé.

À la demande du SE-Unsa, le ministère a précisé ce qu'il entend par « *pôle ressource de circonscription* » : outre le Rased, il comprendrait les personnels de la circonscription qui ont des missions spécifiques (conseillers pédagogiques, médecins scolaires, enseignant référent...), pouvant être mobilisés par l'IEN sur des situations particulières.

Enseignants spécialisés option E

Suivant notre demande, la mention « principalement dans la classe » comme lieu des interventions, a disparu au profit de notre proposition de rédaction « *dans et/ou hors la classe en fonction des besoins identifiés des élèves* ».

Enseignants spécialisés option G

Nous avons demandé un travail d'harmonisation entre les fiches E et G qui permettrait de préciser et de

reformuler les missions plus clairement en « *intervention auprès des élèves dans les écoles...* ».

Psychologues de l'Éducation nationale

Le ministère a montré sa volonté de reconnaître professionnellement les psychologues. La dénomination psychologue de l'Éducation nationale est retenue à la place de « psychologue scolaire ». Le SE-Unsa a demandé de préciser qu'il s'agit d'une profession réglementée avec une référence à la loi de 85 et au code de déontologie.

Le ministère devrait accéder à la demande du SE-Unsa formulée lors de la première réunion : la constitution d'un groupe de travail spécifique concernant les psychologues de l'Éducation nationale et les COPsy pour traiter des questions de formation, de recrutement et la création (éventuelle) d'un corps unique de psychologues. En effet, le rôle et les fonctions des psychologues de l'Éducation nationale dépassent largement le cadre des Rased.

Le SE-Unsa a demandé et obtenu que le suivi psychologique soit clairement inscrit dans les missions du psychologue.

Le SE-Unsa considère que le point concernant la création de psychologues conseillers techniques auprès des recteurs et des IA- DASEN serait une avancée importante pour la profession. Le ministère a reporté son étude au groupe de travail spécifique qui devrait se tenir ultérieurement.

À l'issue de nos échanges et des nombreuses demandes de modifications du SE-Unsa, une nouvelle rédaction de la fiche concernant les psychologues nous sera soumise dans les jours qui viennent.